

Image not found or type unknown



DIVORCE AVEC BIEN EN COMMUN

Par **ARWEN**, le **02/10/2012** à **21:02**

Bonjour

Mon mari et moi sommes séparés et avons mis en vente notre appartement que mon mari occupe toujours en attendant la vente.

1/ Pouvons nous faire prononcer le divorce avant la vente ?

2/ Quelle procédure et quelles conséquences ?

Merci

Par **youris**, le **03/10/2012** à **11:37**

bjr,

tout dépend du type de divorce que vous choisissiez, vous pourrez poser les questions à votre avocat obligatoire pour un divorce.

vous pouvez consulter ce lien : <http://vosdroits.service-public.fr/N159.xhtml>

cdt